

Formalités administratives et médicales de fin de grossesse

Clinique Générale d'Annecy

Service de Maternité

Chère Madame,

Vous avez pour projet d'accoucher dans notre unité d'Obstétrique.

Voici en quelques points les formalités à suivre afin de mener à bien votre projet.

Les formalités médicales

Plusieurs consultations de pré admission médicales sont obligatoires et/ou conseillées avant votre accouchement : prendre contact dès le 6^{ème} mois de grossesse pour un rendez-vous idéalement après l'échographie du 3^{ème} trimestre.

- Le rendez-vous avec l'un des gynécologues travaillant à la Clinique si vous n'êtes pas suivie sur notre site :
 - o Prise de RDV directement auprès du secrétariat : **04/50/45/90/05** ou au **04/57/74/40/17** ou directement au cabinet médical
 - o Des créneaux de RDV sont facilités afin de vous recevoir dans les meilleurs délais
- Le rendez-vous avec l'anesthésiste :
 - o Prise de RDV en ligne sur le site de la clinique
 - o Idéalement au 8^{ème} mois après la consultation du Gynécologue
- Le rendez-vous avec la Sage-Femme de la Clinique :
 - o Prise de RDV en ligne sur le site de la clinique
 - o Idéalement au 8^{ème} mois, après le RDV d'anesthésiste

Cette consultation importante nous permettra de faire le point sur tous les éléments médicaux de votre suivi de grossesse et de créer votre Dossier Médical Obstétrique en vue de votre accouchement.

Ce sera également l'occasion pour nous d'échanger sur votre projet de naissance si vous en avez un.

- o Merci d'amener à la Sage-Femme tous les éléments de votre suivi de grossesse :
 - o Résultats biologiques à disposition
 - o Examens complémentaires
 - o Carte de groupe sanguin ou résultat des déterminations
 - o Comptes rendus des échographies

- Lettre ou courrier du médecin ou de la SF ayant suivi la grossesse
- Courrier des spécialistes
- Vos papiers d'identité, Carte Vitale
- Votre projet de naissance écrit si vous en avez un

✚ Les formalités administratives

Votre pré admission est obligatoire auprès du bureau des entrées de la Clinique :

- Au **8^{ème} mois de grossesse** idéalement :
 - Après la consultation du 8^{ème} mois avec l'un des gynécologues de la Clinique
 - Juste après la consultation d'anesthésie
- Présentez-vous à l'accueil après avoir terminé la consultation d'anesthésie, on vous remettra un ticket pour le bureau administratif
 - Prenez les documents suivants :
 - Le livret d'accueil patient avec les documents de préadmission remplis et signés
 - Pièce d'identité
 - Carte vitale
 - Carte de mutuelle
- Nous enregistrerons votre choix de prestations d'hébergement maternité et récupérerons vos consentements

Nous vous remercions de votre confiance,

Toute l'équipe de la maternité

